Lorsque l’un d’entre vous chausse ses sandales, qu’il commence par la droite. Et lorsqu’il se déchausse, qu’il commence par la gauche. De telle sorte que la droite soit la première à être chaussée et la dernière à être déchaussée.

‘Alî ibn Abî Ṭâlib (qu’Allah l’agrée) relate : « Lorsque l’un d’entre vous chausse ses sandales, qu’il commence par la droite. Et lorsqu’il se déchausse, qu’il commence par la gauche. De telle sorte que la droite soit la première à être chaussée et la dernière à être déchaussée. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Il est recommandé, lorsque l’on chausse ses sandales, de commencer par la droite, et de faire le contraire lorsque l’on se déchausse. Pour ce qu'il y a en cela de considération à l'égard du pied droit.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5357

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee